

La race Jersey sur une lancée

YVES CHARLEBOIS

COLLABORATION SPÉCIALE

La petite vache brune dont le museau s'apparente à celui d'un cerf a pris plus que sa place au cours des dix dernières années au Canada. Le nombre de membres chez Jersey Canada a quadruplé en dix ans et, au Québec, on compte le plus grand nombre de troupeaux avec 434. C'est ce qu'on a pu apprendre le vendredi 19 février lors de la 90^e assemblée annuelle de Jersey Québec à Drummondville.

Selon Marie-Claire Girod, agente de développement chez Jersey Québec, plusieurs jeunes qui se lancent dans la production laitière optent pour la race Jersey. « La petite taille de cette vache permet d'utiliser d'anciens bâtiments sans être obligé de faire des modifications. »

On compte maintenant au Québec plus de 4000 vaches sous le contrôle laitier. Les Jersey québécoises ont une moyenne de 6212 kilos avec 4,83 % de matières grasses. La moyenne canadienne se situe à 6374 kilos avec 4,82 % de gras.

Comme le mentionnait un participant à l'assemblée, il en coûte de 2 à 3 \$ de plus pour nourrir une Jersey afin de produire un hectolitre. Par contre, le producteur peut toucher plus de 10 \$ par hectolitre livré, en raison de la composition du lait.



La rédactrice en chef de la *Terre*, Isabelle Bérubé, a remis le prix du meilleur troupeau d'exposition à la ferme Select Jersey de Saint-Alphonse-de-Granby. On peut voir sur la photo Marie St-Cyr, Mai Kato, Isabelle Bérubé, Josée Forand et Marcel Choinière.

À cette assemblée, il a été abondamment question des contributions à l'abattoir Colbex et du taux de réforme des vaches Jersey. C'est Valacta qui a établi le taux de réforme à 27 % pour tous les bovins, indépendamment de leur race. Mais certains éleveurs se plaignent de la grande disparité entre leur taux de réforme et ce chiffre de 27 %. C'est le cas

de Pierre Martin de la ferme Elmsmead de Shefford dans les Cantons-de-l'Est, qui dit se départir d'environ 10 % de ses bêtes chaque année. Selon les chiffres de Valacta, les vaches Jersey sont réformées une demi-lactation plus tard que les Holstein, soit environ 180 jours. Il y a donc un écart important entre ces chiffres et la réalité de l'éleveur qui con-

teste les réclamations de la Fédération des producteurs de bovins concernant le prélevé de 54 \$ par vache.

Pierre Girard de La Baie au Saguenay admet que les éleveurs québécois ont eu raison de se doter d'un abattoir, mais il questionne également le taux de réforme. Pour lui, qui possède un troupeau de Jersey et un autre de Holstein, c'est une question d'équité car ses Jersey sont beaucoup plus petites et les frais de réforme devraient suivre. Il souhaite débattre de sa situation devant la Régie des marchés agricoles. « J'attends que la Fédération dépose sa demande », dit-il. M. Girard ainsi que M. Martin ont refusé jusqu'à maintenant de payer leur dû à l'abattoir Colbex. Ils ont reçu, chacun, la visite d'un huissier réclamant le dû pour Colbex. Chez Jersey Québec, les administrateurs ont été mandatés par résolution pour dénouer ce litige.

Pour clore l'assemblée, on a remis une trentaine de prix et le tout s'est terminé par un encan d'embryons et de semences avec le coloré encanteur Pierre Boulet de Montmagny. Cette vente a rapporté en moyenne 590 \$ par lot de deux embryons.

Pour les intéressés, il y aura une vente de sujets de la Fondation Jersey le 15 avril à Saint-Hyacinthe.



L'éleveur de Jersey, Pierre Girard